



ARMISSAN

VIE DU VILLAGE

Le bulletin d'information officiel de la commune d'Armissan



Bonjour à toutes et à tous,

À l'heure où j'écris ces lignes, nous venons de procéder à la fermeture de la Clape pour l'été, au moins jusqu'à fin août, et de publier l'arrêté de restriction de la consommation d'eau sur la commune. Les fortes chaleurs sont revenues... et malheureusement les restrictions qui vont avec aussi.

Sachez que le débit de l'Aude (le fleuve) est à un niveau historiquement très bas. Même si la distribution d'eau potable est encore assurée, nous devons impérativement économiser cette ressource essentielle à tous.

Un salut appuyé aux patrouilleurs du CCFF (Comité Communal des Feux de Forêt), qui donnent bénévolement de leur temps pour protéger notre beau massif de La Clape.

Dans un registre plus sympathique, l'aménagement du Square Magali David est désormais terminé. Il apportera une sécurité supplémentaire tout en faisant de ce lieu un espace de vie pour toutes et tous.

Vous trouverez également annexé à ce bulletin :

- le bilan des actions réalisées par Le Grand Narbonne,
- ainsi qu'un rappel des mesures de sécurité à adopter en cas d'inondation ou de canicule.

Gardez précieusement ces documents : ils peuvent s'avérer très utiles le jour où les inondations toucheront le village — ce qui arrivera malheureusement, tôt ou tard, lors d'un épisode de fortes chaleurs.



Gérard Lacombe,
Maire d'Armissan

Numéros Utiles

Mairie : 04 68 45 33 41
Police Municipale :
06 85 31 90 43
ALAE - Centre de Loisirs :
07 50 55 75 60
Ecole R. Cassin :
06 45 60 36 81
L'Agence Postale
Communale :
04 68 48 45 33

Services du Grand Narbonne
Déchèterie : 04 68 45 21 54
Eau-Assainissement :
04 68 33 83 27

Je tiens aussi à saluer le travail de nos jeunes, que ce soit dans le cadre du Conseil Municipal des enfants ou du Centre de Loisirs. Espérons simplement que l'opuscule sur le bénévolat éveillera des vocations : nos associations en ont bien besoin.

L'été à Armissan, ce sont aussi des animations et des spectacles :

- les soirées proposées par nos viticulteurs,
- la soirée du 12 juillet organisée par le RCPA section féminine (encore bravo aux cadettes pour leur titre dès leur première année),
- la fête du village,
- et la représentation du 22 août de la très belle troupe Baudracco - pour ne citer que les principales.

L'été est aussi l'occasion de tisser des liens dans la convivialité : profitons-en pleinement !

Très bel été à toutes et à tous,
Et à très bientôt dans le village

Gérard Lacombe

Conseil Municipal

Affaire suivie par G. Lacombe

Le Conseil municipal de la commune d'Armissan s'est réuni le 8 avril 2025

Les principaux points délibérés ont été :

- Décision d'ester contre le liquidateur du lotissement des Aspres pour demander réparation du préjudice occasionné lors des travaux sur le terrain communal situé à l'arrière du lotissement.
- Approbation de la modification des statuts du Grand Narbonne
- Adoption d'une motion demandant le maintien du financement du Syaden
- Présentation du compte financier unique 2024
- Affectation du résultat 2024 : les excédents dégagés en 2024 seront en majeure partie reversés au budget investissement (4 voix contre)
- Vote des taxes locales 2025 : Les taux resteront inchangés.
- Subventions aux associations, près de 5% supplémentaires reversés par la commune
- Budget annexe de l'aire de lavage et de remplissage sécurisé
- Budget primitif 2025 et programme d'investissement 2025. Sont notamment prévus : achat et réhabilitation de 3 logements sociaux, suite des aménagements de la zone des sports, aménagement du parking rue des vignes, fin des aménagements du square Magali David, réfection de l'éclairage du stade, extension du columbarium, étude de la voie verte et programme voirie, installation de colonnes enterrées dans le lotissement de La Prade, remplacement du batardeau de la rue du terrain des sports, travaux sur bâtiments communaux, et bien entendu la rénovation du groupe scolaire.
- Accord sur la proposition de l'Etat pour l'aide et le suivi de la mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage
- Création d'une commission chargée de proposer les logiques à adopter pour l'intégration éventuelle dans le patrimoine communal des Biens Sans Maître.

Vous pouvez consulter les procès verbaux du Conseil Municipal sur le site internet de la commune www.armissan.eu/le-conseil-municipal.html

Un livret pour promouvoir le bénévolat, par nos jeunes conseillers

Affaire suivie par M-J Boudant

Le Conseil Municipal des Enfants est heureux de dévoiler son tout nouveau livret consacré au bénévolat. Ce projet, né de riches échanges avec des bénévoles locaux, témoigne de l'implication et de la sensibilité de nos jeunes citoyens aux valeurs d'entraide, d'engagement et de solidarité.

Rédigé par leurs soins, ce guide propose un regard frais et inspirant sur le monde du bénévolat, à destination de tous les habitants, petits et grands.

Vous pouvez le consulter en ligne, le télécharger sur le site officiel de la commune : www.armissan.eu/cme.html ou le retirer en Mairie.



Exposition des enfants de l'ALAE – L'art à portée de mains

Affaire suivie par A. PLAISANT

Sous l'impulsion de Virginie Boussuge, directrice du Centre de Loisirs, et avec l'investissement des animateurs de l'ALAE, les enfants ont exploré cette année l'univers de quatre artistes majeurs : Yayoi Kusama, Pablo Picasso, Salvador Dalí et Niki de Saint Phalle.

Tout au long des temps périscolaires, nos jeunes artistes en herbe ont laissé libre cours à leur imagination pour réaliser peintures et sculptures hautes en couleur... sans oublier la mascotte du village : le renard, devenu emblème de leur créativité.

Nous vous invitons chaleureusement à venir admirer leurs œuvres cet été, salle des mariages, aux horaires d'ouverture de la Mairie.

« Dans chaque enfant il y a un artiste » – Pablo Picasso



Révision du Plan Local d'Urbanisme : Construisons ensemble l'avenir de notre commune

Affaire suivie par G. Lacombe et A. Navarro

La commune engage une démarche majeure pour l'avenir de notre territoire : la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document fondamental fixe les grandes orientations en matière d'aménagement, de développement durable, de logement, ou encore de préservation de notre cadre de vie. Afin de garantir que ce nouveau PLU soit à l'image des besoins et des aspirations des habitants, une large concertation publique sera organisée tout au long du processus.

Nous comptons sur votre participation pour bâtir ensemble un projet qui nous rassemble et prépare sereinement l'avenir de notre commune.



Canicule : les bons gestes à adopter pour se protéger efficacement ☀️

Affaire suivie par J. Portelli

Avec les fortes chaleurs estivales, la commune rappelle à chacun – et tout particulièrement à nos aînés – l'importance d'adopter les bons réflexes pour préserver sa santé.



Voici les recommandations à suivre :

- Hydratez-vous régulièrement, sans attendre d'avoir soif.
- Restez autant que possible dans des lieux frais : chez vous, dans une pièce rafraîchie, ou dans des espaces accessibles comme la bibliothèque, un cinéma, des magasins climatisés ou encore la piscine.
- Limitez les sorties et évitez toute exposition à la chaleur, notamment aux heures les plus chaudes de la journée.
- Privilégiez les activités calmes et évitez les efforts physiques intenses.
- Adoptez une alimentation légère et équilibrée, favorisant fruits, légumes et repas frais.
- Réduisez la consommation de café et de thé, et évitez l'alcool, qui accentue le risque de déshydratation.

La solidarité est essentielle en période de canicule. Si vous êtes une personne âgée, isolée ou en situation de handicap, ou si vous connaissez quelqu'un dans ce cas, nous vous invitons à vous faire inscrire ou à inscrire vos proches sur le registre communal. Cela permettra aux services municipaux de proposer une aide adaptée en cas de fortes chaleurs. Pour toute information complémentaire ou pour vous inscrire au registre, contactez la Mairie au 04.68.45.33.41

Prenons soin les uns des autres cet été.

💧 **VigiEau – Un outil pour mieux gérer l'eau au quotidien**

Face aux épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents, la commune souhaite vous faire découvrir un outil simple et utile : vigieau.gouv.fr, la plateforme officielle d'information sur les restrictions d'usage de l'eau.

Ce site, lancé par le Gouvernement, permet à chaque citoyen de :

- Connaître en temps réel les restrictions en vigueur sur sa commune, selon le type d'eau utilisée (eau potable, eau de surface, eau souterraine) ;
- Suivre l'évolution de la situation sécheresse grâce à des cartes interactives et des données actualisées ;
- Recevoir des alertes par mail en cas de changement de niveau d'alerte sur votre territoire ;
- Découvrir des éco-gestes simples pour économiser l'eau à la maison et au jardin.

En consultant vigieau.gouv.fr, vous devenez acteur de la préservation de notre ressource la plus précieuse. Ensemble, adoptons les bons réflexes pour un usage responsable de l'eau.

Le Square Magali David fait peau neuve

Affaire suivie par D. Challine

En l'espace de deux ans, le Square Magali David s'est métamorphosé pour devenir un véritable lieu de vie et de partage. Autrefois simple terrain de jeux et lieu de passage pour les animaux errants, il est aujourd'hui un espace réaménagé au service de tous. Parmi les nouveautés : l'installation de bornes de recharge électrique, d'une aire de covoiturage, et d'un parcours santé destiné aux adolescents et aux adultes en quête de bien-être. Une nouvelle boîte à livres, conçue par l'association Déco Reynart, viendra prochainement remplacer l'actuelle, poursuivant ainsi la dynamique d'échange et de culture.

Des chaises et bancs à l'ombre invitent désormais les habitants à se retrouver dans une ambiance conviviale, pendant que les plus jeunes profitent de jeux récemment rénovés par les services techniques municipaux.

Soucieux de l'environnement et du cadre de vie, la commune a aussi installé des composteurs pour déchets ménagers ainsi que des colonnes enterrées favorisant le tri sélectif.

Enfin, pour préserver le square d'éventuelles occupations illicites comme celles de l'été 2023, un dispositif d'enrochements dissuasif a été mis en place.

Cet ensemble d'aménagements s'inscrit dans la volonté municipale de renforcer les liens entre habitants et d'offrir un cadre harmonieux, propice aux rencontres et aux échanges.

Profitez pleinement de ce nouvel écrin de verdure au cœur du village !



Agenda

Affaire suivie par Mme PLAISANT

🎉 L'agenda **Les Estivales d'Armissan 2025** a été conçu pour vous guider tout au long de la saison et vous faire découvrir les nombreuses animations qui rythmeront notre commune de juin à septembre 2025. Vous pouvez le consulter en ligne, le télécharger sur le site officiel de la commune : www.armissan.eu ou le retirer en Mairie.



Octobre 2025

Vendredi 3 : Causeries de la Clape [Association Coeur de Clape - ACDC] Salle Micheu

Dimanche 5 : Vide Grenier [Comité des Fêtes] Village (à confirmer)

Samedi 11 : Matinée Egyptienne [Ludothèque] Salle des Fêtes

Samedi 11 : Jour de la Nuit [Mairie] Stade

Vendredi 24 : Atelier [Ludothèque d'Armissan] Salle Jackie Carrière

Vendredi 31 : Halloween - Salle des Fêtes

Novembre 2025

Vendredi 7 : Causeries de la Clape [ACDC] Salle Micheu

Dimanche 9 : Loto [Gaieté & Pétanque] Salle des Fêtes

Vendredi 14 : Atelier [Ludothèque d'Armissan] Salle Jackie Carrière

Samedi 29 : Livres en Fête [Syndicat d'Initiative] – Salle des fêtes

Décembre 2025

Vendredi 12 : Atelier [Ludothèque d'Armissan] Salle Jackie Carrière

Vendredi 19 : Noël de l'Ecole [Ecole] Salle des Fêtes

Armissan Autrement

Notre Position sur les Décisions Budgétaires 2025 : Nous avons voté contre le budget primitif 2025. Ce budget reflète une politique municipale comptable qui privilégie le "cagnottage" au détriment des investissements pour les habitants. Cette politique étouffe notre village : perte d'habitants, d'élèves, de classes et de commerces. Nous croyons que le budget municipal doit servir à dynamiser notre village ! Aussi nous avons voté pour les subventions aux associations car elles sont vitales pour leur fonctionnement. Les associations sont essentielles pour le vivre ensemble dans notre village et nous souhaitons plus de moyens pour les soutenir dans leur action.

Fermeture administrative du massif de la Clape : notre projet

Le groupe Armissan Autrement tient à exprimer son regret face à la fermeture administrative du massif de la Clape car nous nous retrouvons enfermés et isolés. Nous sommes pleinement conscients du risque d'incendie mais nous pensons qu'il peut y avoir une alternative à la fermeture totale pendant 2 mois tout en garantissant la sécurité de nos concitoyens. Pour cela il serait nécessaire de travailler avec les services de la préfecture, du SDIS 11 mais également avec les associations armissannaises concernées. Armissan Autrement 2026 a la volonté de travailler en équipe sur ce dossier. Il s'agit de préparer un avenir où les périodes de risques incendie seront plus longues et plus intenses.

Incendie de l'antenne SFR : un révélateur des carences en couverture mobile

Le récent incendie de l'antenne SFR est venu cruellement rappeler l'insuffisance de la couverture mobile sur notre village. Nous considérons que garantir un accès aux réseaux de télécommunications est une nécessité : sécurité des personnes, vie économique, lien social, accès aux services administratifs. Armissan Autrement 2026 s'engage à en faire un dossier prioritaire.

Un été de festivités : Armissan Autrement s'y associe

Les festivités organisées cet été sur notre commune constituent de précieux moments de convivialité et de lien social. Ces temps forts contribuent à la vitalité de notre village et à la fraternité entre tous les habitants. Le soutien et le développement de ces rendez-vous festifs sont des points importants de notre projet pour 2026. Nous remercions toutes celles et ceux qui s'impliquent dans l'organisation de ces événements et invitons l'ensemble des habitants à y participer nombreux. Au plaisir de vous y rencontrer !

Bel été à toutes et à tous,

En complément de votre bulletin

Plusieurs documents complémentaires sont disponibles en annexe de ce bulletin municipal. Ils ont pour vocation d'enrichir votre connaissance du territoire et des services qui vous sont proposés :

 **Parcours autorisé dans le Massif de la Clape** Suite à une dérogation exceptionnelle accordée par la préfecture, un flyer vous présente le parcours accessible au public dans le Massif de la Clape. Ce document détaille la zone ouverte à la circulation, dans le respect de la réglementation et de la préservation du site.

 **CIAS Narbonne Rural – Services à la personne** Un second flyer vous informe sur les prestations proposées par le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Narbonne Rural. Aide à domicile, accompagnement des personnes âgées, soutien aux familles... vous y découvrirez une gamme de services dédiés au bien-être de chacun.

 **Prévention du risque inondation dans notre commune** Une plaquette vous est proposée pour mieux comprendre les enjeux liés au risque d'inondation sur notre territoire. Elle présente les mesures de prévention existantes, ainsi que les comportements à adopter en cas d'alerte.

 **Quatre pages – Actions du Grand Narbonne** Enfin, un condensé des actions entreprises par notre intercommunalité sur notre commune pour la période 2020-2025 : aménagements, initiatives locales, accompagnement des habitants... une lecture essentielle pour mieux comprendre le travail collectif mené à l'échelle du territoire.